

# Les tests ADN sont-ils réalisés en Algérie ?

**Les tests ADN effectués par les services de sécurité, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier des terroristes, sont-ils réalisés dans leur globalité en Algérie ? Autrement dit, sollicite-t-on une aide extérieure lorsqu'il s'agit de cas considérés comme complexes ? D'où la question de savoir pourquoi tarde-t-on à rendre les résultats de certains tests ADN alors que d'autres le sont aussitôt.**

**Abder Bettache** - (Alger) Le Soir - Ali Ferragh, directeur du laboratoire scientifique de la Sûreté nationale, affirme que près de 85 % des affaires criminelles sont résolues grâce à la technique d'identification de l'ADN.

Ce laboratoire acquis par la DGSN, opérationnel depuis l'année 2004, est considéré comme l'une des structures scientifiques de police les plus importantes tant en Afrique que dans le Monde arabe.

Selon une source proche de la Direction générale de la Sûreté nationale, «la police scientifique a pu résoudre en 2007 un total de 509 affaires d'homicides, d'agressions sexuelles, d'identification de cadavres et d'ossements».

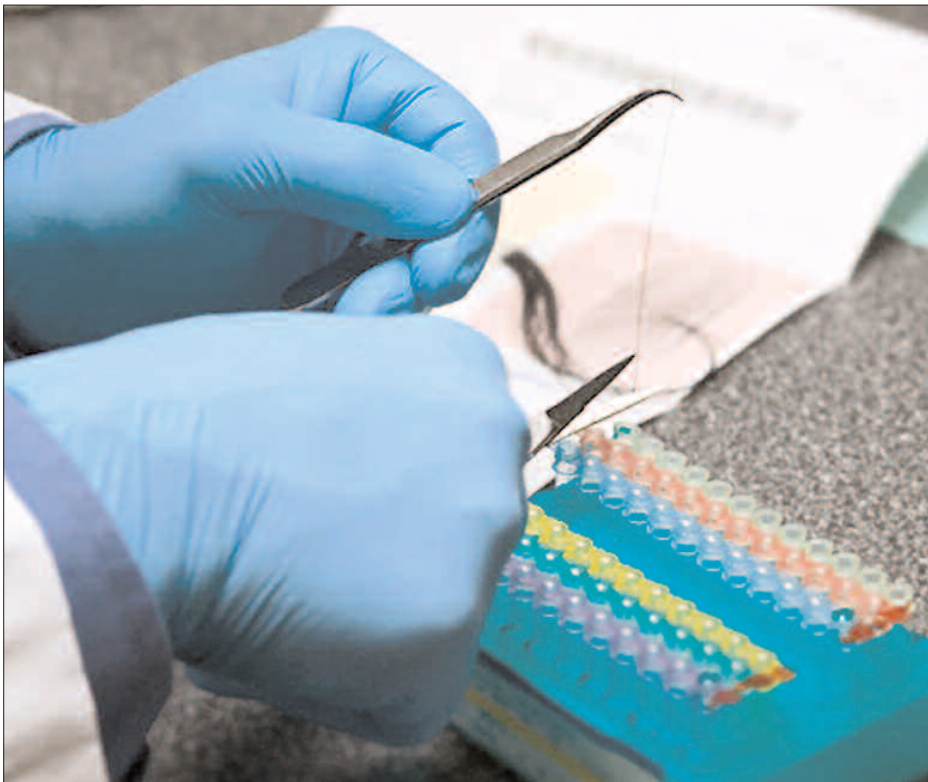
C'est grâce aux tests ADN que les services de sécurité sont parvenus à identifier des kamikazes qui se sont fait exploser lors des attentats ayant secoué la capitale le 11 avril 2007 et le 11

décembre de la même année. L'annonce a été faite par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales lors d'une conférence de presse qui a suivi ces tragiques événements.

Ce même responsable dira à propos de l'attentat qui a ciblé une structure de police à Tizi-Ouzou-Ville que «le recours aux tests ADN peut avoir lieu même si cela prend du temps puisqu'il faudra consulter le fichier national». «On dispose pour l'instant d'indices matériels», a-t-il souligné.

Lors de l'élimination des 12 terroristes à Beni-Douala (Tizi-Ouzou), on avait évoqué la comparaison des tests ADN des cadavres entreposés à l'hôpital Nedir de la ville avec certains membres des familles de terroristes recherchés.

Selon des sources proches de la Sûreté nationale, un grand nombre de personnes ayant un lien direct avec des affaires de meurtre ont été identifiées puis arrêtées grâce aux



L'Algérie accuse un manque de spécialistes en médecine génétique.

tests ADN. Ainsi, durant l'année 2005, quelque 175 affaires, en majorité des crimes, ont été élucidées, alors que pour l'année suivante, 381 autres ont été traitées par ce laboratoire d'empreintes génétiques, et au cours des six premiers mois de l'année 2007, quelque 248 affaires ont été élucidées.

#### Les tests de Yacine non connus

Selon toujours des sources proches de la poli-

ce scientifique, «le traitement de ces affaires n'est guère facile». Il faut du temps pour identifier le criminel».

Le cas de l'enfant Yacine est très significatif. Ce dernier, pour rappel, a été retrouvé mort dans un puits, pas loin de chez lui, et les résultats des tests ADN effectués n'ont jamais été rendus publics à ce jour.

Ceci étant, il est important de souligner que les tests ADN ont fait leur apparition en Algérie au

lendemain de la lettre adressée par Farouk Ksentini, en sa qualité de président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), au président de la République, sollicitant son intervention pour identifier les personnes portées disparues et enterrées sous X. C'est à partir de là que les pouvoirs publics ont décidé de doter les principales structures scientifiques de sécurité d'équipe-

ments sophistiqués en incluant d'autres missions comme, entre autres l'analyse d'ADN.

C'est le cas pour le Laboratoire national de police scientifique sis à Châteauneuf à El-Biar et du Laboratoire national d'études criminologiques relevant de la Gendarmerie nationale sis à Chéraga.

Par ailleurs, en France, «l'analyse génétique constitue 80 % des activités des laboratoires scientifiques», avait affirmé le directeur du laboratoire de la police scientifique de Lyon, Michel Savart, présent à la rencontre organisée par la DGSN à l'Institut national de la police criminelle.

Selon lui, la rapidité dans l'exécution des tests ADN est étroitement liée aux différentes banques de données dont disposent les services de sécurité.

Pour certains observateurs, l'Algérie accuse un retard certain dans la formation de spécialistes en médecine génétique.

En tant que telle, cette dernière ne semble pas emballer les étudiants en spécialités.

Certains vont même jusqu'à dire que la plupart des tests ADN sont envoyés outre-mer pour «validation» et, bien sûr, facturés en devises.

A. B.

## Qu'est-ce le test ADN

Les empreintes génétiques sont utilisées en médecine légale pour identifier ou innocenter des suspects grâce à leur sang, leur salive, leurs poils ou leur sperme.

Elles permettent également d'identifier des restes humains, de faire des tests de paternité, d'organiser le don d'organe, d'étudier des populations d'animaux sauvages ou même de générer des hypothèses sur la diaspora humaine lors de la préhistoire.

Bien sûr, en raison du caractère sensible de cette information, les tests sont soumis à des contraintes légales, par exemple, en France, le Comité consultatif national d'éthique a indiqué : «En matière civile et familiale, l'indisponibilité de l'identité civile et de la filiation, dont l'établissement ne requiert pas de preuve biologique en dehors d'un procès, la sécurité du lien parental dans l'intérêt primordial de l'enfant, l'équilibre et la paix des familles, justifient que la preuve biologique ne puisse être rapportée que sous le contrôle du juge, dans le cadre d'une action en justice relative à la filiation et juridiquement recevable.»

En général, les laboratoires utilisent 9 à 16 séquences d'ADN pour identifier un individu. La séquence ADN est considérée comme un long fil composé par un enchaînement de molécules.

4 types de molécules composent ce fil d'ADN : Adénine, Cytosine, Guanine et Thymine représentées respectivement par les lettres A, C, G et T. L'ordre dans lequel ces 4 lettres sont enchaînées forme un code génétique.

Il existe des séquences d'ADN codantes et des séquences non codantes. Les séquences codantes servent à fabriquer des protéines qui définiront la couleur des yeux, le groupe sanguin, etc... Ces séquences codantes sont appelées des gènes.

Les séquences d'ADN non codantes ne correspondent à aucun caractère particulier, mais sont différentes d'un individu à l'autre.

#### Comment les laboratoires procèdent-ils ?

Le fil d'ADN est découpé en morceaux de tailles différentes



grâce à une enzyme. Le mélange des morceaux d'ADN obtenu est déposé sur un gel. En faisant passer un courant électrique au travers de ce gel, les morceaux d'ADN vont se déplacer en fonction de leur taille (les petits morceaux se déplacent plus vite que les grands). L'image obtenue forme une sorte de «code-

barres». Chaque individu possède un «code-barre» différent. La probabilité d'avoir 2 «code-barres» identiques est inférieure à 1 sur 1 milliard.

#### Comment les criminalistes font-ils pour réaliser leurs analyses à partir de très petits échantillons ?

Il existe une technique appelée PCR (réaction de polymérisation en chaîne).

Cette technique utilise une enzyme capable de recopier et d'amplifier n'importe quelle séquence d'ADN, même si celle-ci est en infime quantité dans l'échantillon d'origine.

#### Cette technique est-elle fiable ?

Les risques d'erreur existent, si le prélèvement est mal fait ou si l'échantillon est contaminé par une autre personne... C'est pourquoi la génétique n'est en général utilisée que pour confirmer un diagnostic ou un jugement.

#### Qu'en est-il de l'interprétation des tests de prédisposition ?

Les tests ne donnent qu'une probabilité au risque de développer une maladie.

En effet, une personne peut être porteuse d'une mutation liée à une maladie sans jamais la développer.

Source : l'internaute sciences-biologie-«le business de l'ADN»